



Communiqué intersyndicale de Mayotte,
Mamoudzou le 12 janvier 2020

Grèves le 14, 15 et 16 janvier

Le projet absurde de régime unique de retraites par points est rejeté par une majorité de la population. Suite aux annonces d'hier, non seulement l'âge pivot n'est pas retiré mais en plus le Premier ministre confirme sa détermination à reculer l'âge de départ à la retraite en refusant toute augmentation de cotisation sociale.

A Mayotte, les organisations syndicales de la CGT-Ma et de la FSU-Mayotte et Solidaires exigent le maintien du système de retraite existant par répartition solidaire, intergénérationnelle et par annuité. Pour améliorer les droits de toutes et de tous, il faut augmenter les financements assis sur les cotisations sociales et les richesses produites par le travail.

Contrairement aux affirmations du gouvernement, les femmes ne seront pas gagnantes ! Concernant les carrières heurtées, ce projet qui prendra en compte toute la carrière, aura pour conséquence d'augmenter les écarts de pension déjà grands entre les femmes et les hommes.

Nos organisations exigent :

- L'abandon du projet de retraite par points
- L'application à Mayotte du code la sécurité sociale, des conventions collectives nationales, du taux et du plafond de la sécurité sociale de droit commun, pour une retraite digne
- La mise en place immédiate de la retraite complémentaire
- La revalorisation de la carrière des anciens agents de la CDM en reprenant en compte leur ancienneté générale de services (AGS) ;
- Le maintien de la bonification outremer en trimestres ;
- Le maintien et l'application à toutes et tous de l'Indemnité Temporaire de Retraite.

**Pour
l'abandon de
la réforme
Macron-
Philippe, nos
organisations
appellent à la
grève le 14 et
15 janvier puis
à une
manifestation
interprofession
nelle jeudi 16
janvier 2020 à
09h00 sur la
place de la
république à
Mamoudzou.**

**Tous concernés,
tous mobilisés**